



l'amiante les bois francs la beauce la côte-du-sud la rive sud portneuf charlevoix

# le québec régional

Q.R.

## dans nos régions



### Les joies de la pêche

Charlevoix regorge de beaux endroits où la nature dans son calme et sa pureté offre la joie d'y trouver plaisirs et... poissons. C'est la truite que taquent ici ces vacanciers sur le petit Lac des Cygnes, non loin de Saint-Urbain.

### Charlevoix

Le service de l'aménagement de la faune du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche effectuée une enquête sur la pêche sportive dans Charlevoix, démarche qui s'inscrit dans le cadre de la mission d'aménagement de Charlevoix. L'enquête s'adresse strictement aux Charlevoisiens et a pour but de connaître leurs goûts et besoins concernant la pêche sportive. En plus de réponses aux questions posées, le service de l'aménagement de la faune, district de Québec, appréciera les commentaires qui seront ajoutés par ceux qui répondront au questionnaire.

### Portneuf

Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, sera dans la région le 30 mai prochain. Ce dernier sera le conférencier invité au souper-causerie de la Chambre de commerce Donnacona-Cap-Santé à l'occasion de la présentation des membres du nouveau conseil d'administration de cet organisme. Cette activité mixte, sous la responsabilité de M. Richard Guilbault, servira de départ à une nouvelle année de travail de la chambie Donnacona-Cap-Santé.

### L'Amiante

La Société Asbestos Ltée et la ville de Black Lake viennent de procéder à un échange de services. La municipalité cède l'avenue des Pins dont les maisons ont été relocalisées, l'an dernier, ainsi qu'une lisière de terrain située entre la route 112A et la mine British Canadian. En retour, elle obtient un droit de passage et la permission d'aménager son dépôt sur les

terrains de la compagnie, près du terril de la mine British Canadian, non loin de la route 112A. La société minière lui cède aussi une lisière de terrain devant lui permettre de construire une rue depuis la route 112, à la hauteur de l'agglomération urbaine de cité Provence, en vue de l'implantation d'un centre régional de voirie par le gouvernement québécois. Elle fournira également gratuitement plusieurs chargements d'agrégats (valeur de \$30.000) pour la construction de l'infrastructure de ce chemin d'accès.

### La Rive-Sud

De jolies filles, portant le chapeau de cowboy, ont commencé à se prononcer à Saint-Raphaël de Bellechasse, pour annoncer la préparation d'un festival western. Ces fêtes sont organisées par le club Optimiste local pour les 17, 18 et 19 juin prochain. Une soirée d'ouverture sera alors marquée par le couronnement de "Miss Western", dont les candidates sont Carole Harbour, Chantal Gagnon et Lise Roy. Compétitions sportives et veillées canadiennes de même qu'un rodéo marqueront aussi ce festival.

### La Côte-du-Sud

Les citoyens de Berthier-sur-Mer célébreront par le sport les fêtes de la Saint-Jean et de la Confédération. Un comité, présidé par M. Yvon Blais, prépare en effet un festival qui débutera précisément le 24 juin avec des compétitions d'athlétisme. Jusqu'au soir du 3 juillet, toutes sortes d'activités sportives et sociales se poursuivront au centre du village.

## "La montagne à Coton", un nom légendaire à Saint Pascal

par Réal LABERGE

**SAINT-PASCAL** — Saint-Pascal de Kamouraska, qui célébrera cet été le 150<sup>e</sup> anniversaire de son érection paroissiale, se blottit contre un de ces nombreux amas rocheux laissés par la dernière période glaciaire, qui caractérisent l'aspect géologique particulier de la plaine de Kamouraska.

Cette montagne dénudée qui s'interpose entre le village et l'autoroute transcanadienne porte un nom qui ne manque pas de piquer la curiosité: "La montagne à Coton".

À Saint-Pascal, on vous expliquera bien vite que cette dénomination pour le moins étrange et inhabituelle provient d'un légendaire ermite, "toujours habillé en blanc, qui a habité le sommet de la montagne et s'y est construit une chapelle". Mais les versions de cette occupation insolite varient au gré des commérages ou "des histoires de peur" des générations précédentes.

Pour le comité des fêtes de Saint-Pascal, il s'agissait là toutefois d'un événement marquant de la petite histoire locale, qui méritait un retour à des sources plus authentiques. Les recherches ont dégagé deux relations principales.

Il y a d'abord cet écrit de l'ancien curé, le chanoine Robert Hudon, qui

précisait en 1941 que le fameux ermite "Coton" a vécu à Saint-Pascal de 1855 à 1870 et que son véritable nom était Johnny Lainé. Après avoir travaillé chez un cultivateur de la paroisse, M. Lézin Pelletier, le dénommé "Coton" s'est retiré au haut de la montagne au sud de la croix actuelle, pour y vivre en solitaire dans une maisonnette et une chapelle que ses gains lui avaient permis de se construire.

### Une légende plus précise

Une légende plus précise est donnée dans un article écrit le 19 novembre 1895 par un notaire de Rivière-du-Loup, M. J.-G. Pelletier.

Ce dernier mentionne que Lainé, ou le dénommé "Coton", est arrivé à Saint-Pascal vers 1845, après avoir laissé sa femme et sa famille au Nouveau-Brunswick. "Sur le point du sommet le plus élevé de la montagne, précise son récit, le Sieur Lainé s'est construit une espèce d'ermitage assez spacieux, de deux ou trois pièces, ainsi qu'une petite chapelle dédiée par lui à la Sainte Vierge." Il signale que l'intérieur de la chapelle était entièrement tapissé de fleurs artificielles, que l'ermitage confectionnait à la perfection, et qu'on y retrouvait, au fond, une statuette de la Vierge Immaculée.

### Origine de surnom de "Coton"

Pour les touristes nombreux à

cette époque à Kamouraska, la montagne à Coton était un lieu de promenade très fréquenté. On y était reçu par l'ermitage qui était toujours vêtu de blanc, pantalon, veste et blouse, d'où le surnom de Coton" qu'on lui a donné.

D'ailleurs, souligne le récit, l'ermitage s'était voué au blanc non seulement dans ses vêtements, mais dans tout son entourage. "Tout était blanc de neige dans l'ermitage, les murs, les meubles, tous d'une propreté minutieuse. Et cela, en l'honneur de sa bonne Mère, dont il se déclarait avec une grande humilité, le plus dévot serviteur sur la terre."

Pour les visiteurs, une petite méditation à la chapelle était de rigueur, de même qu'une "offrande dans la sébille placée près de la porte". Ils avaient toutefois droit à une collation et "quelques rafraîchissements" charitablement offerts à l'ermitage par "de bonnes âmes du village". Mais jamais de viande, dont Coton avait fait vœu de s'abstenir ainsi qu'il le disait lui-même "les yeux baissés et avec componction".

"N'empêche, poursuit le récit, que les cultivateurs de la région se plaignaient parfois de la disparition de quelques agneaux, dont ils retrouvaient les peaux dans les rochers, non loin du fameux ermitage. "Les hom-

mes sont si méchants..." rétorquait le saint ermite!

Le notaire Pelletier continue à donner l'envers de la médaille. "Quelques fois, de gais lurons se donnaient rendez-vous sur la montagne. Et maître Coton, qui tantôt était tout confit en dévotion et ne faisait pas un pas sans l'accompagner d'un Ave Maria à sa bonne Mère, sortait de leur cachette quelques bonnes bouteilles de vieux rhum, flanquées de force bière, et laissait tomber son masque pour se livrer à de joyeuses ripailles."

Ce qui ne l'empêchait pas de confectionner des ornements sacerdotaux et des fleurs artificielles qu'il vendait par les campagnes, pendant l'hiver, y allant de discours sur la religion et d'airs dévots qui réussissaient à le faire passer pour un modèle de toutes les vertus.

Il y eut toutefois un incrédule, l'ex-curé Patry de Saint-Pascal", qui avait l'oeil sur les agissements du saint ermite de la montagne". Ayant réussi à recueillir les preuves de certains méfaits de Coton, le curé le fit expulser de la paroisse. L'ermitage et la chapelle ont par la suite été démolis. Honni et conspué de tous, le fameux ermite serait mort à Montréal vers 1890, dans la plus noire misère. Mais son nom survit à Saint-Pascal par le nom de la "montagne à Coton" et ses échos mélangés "de lieu de pèlerinage et de parties fines".

## Les artisans de Charlevoix réexaminent leur position

par J.-Thérèse LEGENDRE

**LA MALBAIE** — Très réticents au départ, les artisans de Charlevoix ont accepté finalement de former un groupe de travail dans le but d'étudier une éventuelle adhésion à la Corporation des artisans de Québec (CAQ) devenue l'interlocuteur officiel dans la région 03 pour les ministères des Affaires culturelles, de l'Éducation et de l'Industrie et du Commerce dans le cadre d'une nouvelle politique d'intervention vis-à-vis l'artisanat.

Première du genre dans la région de Québec, une réunion convoquée par le Conseil provisoire de la culture dans le but d'étudier la stratégie gouvernementale d'intervention dans le secteur des métiers d'art, a regroupé une trentaine d'artisans et observateurs de tout Charlevoix.

Pour le responsable du service de

l'artisanat au ministère des Affaires culturelles, M. Jean-Claude Cyr, il est facile de comprendre que disperser le maigre budget consacré à ce poste du ministère (\$750.000) parmi les quelque 125 associations d'artisanat au Québec n'est pas le meilleur moyen d'aider les artisans qui produisent le plus et dont la qualité et la quantité des travaux ont permis au chiffre d'affaires de cette production d'atteindre plus de \$75.000.000 annuellement.

Le MAC veut maintenant atteindre les artisans en groupe au niveau de la région et pour y arriver il a préparé une politique d'intervention qui n'admet qu'un seul représentant au niveau de la région 03: la CAQ qui fournit à ses membres les services d'information, de formation et de nombreux autres dans l'approvisionnement et la mise en marche de la production.

Au début de la rencontre, les

artisans de Charlevoix en majorité membres de la Coopérative d'artisanat du pays de Menaud, ont exprimé beaucoup de réticence devant la nou-

velle stratégie d'intervention du MAC et la reconnaissance d'interlocuteurs officiels qu'il accorde à la Corporation des artisans du Québec.

## Mise à pied de 38 professeurs

Une diminution de la clientèle scolaire au niveau secondaire, due à une forte hausse des frais de scolarité entrainerait la mise à pied de 38 professeurs au Séminaire de Saint-Georges de Beauce. En communiquant ces renseignements au SOLEIL, un porte-parole du Syndicat des profes-

seurs du Séminaire de Saint-Georges, a mentionné que ces 38 professeurs occupant des postes permanents, ou à temps partiel, ont été avisés par la direction du Séminaire de Saint-Georges "qu'ils ne seraient réembauchés pour la prochaine année académique".

# Médaille

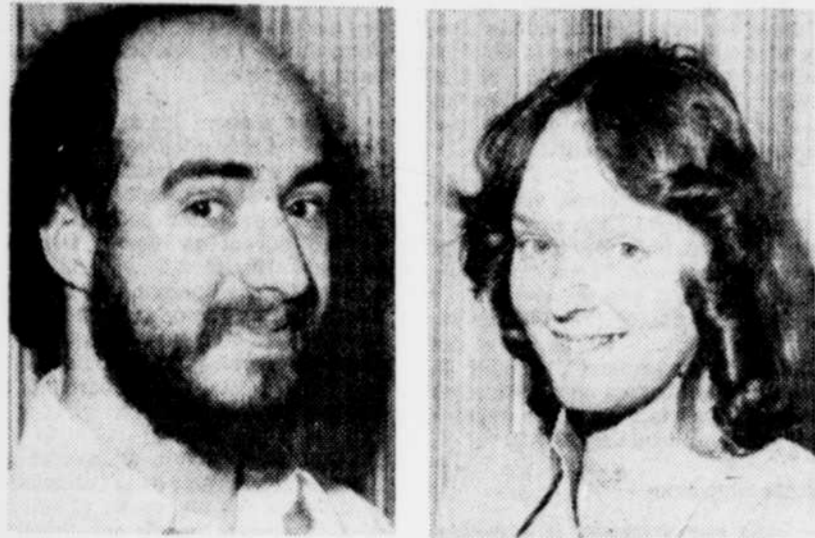
## Aucune cigarette n'est plus faible.

## Comparez les chiffres.



E.D.

**dans nos régions**



**Bourses IBM**

Deux étudiants du CEGEP de Rimouski ont reçu récemment une bourse de la compagnie IBM, au montant de \$200, accompagnée d'un cadeau-souvenir. Le but de ces bourses est d'encourager les étudiants des programmes électronique et informatique et souligner les succès scolaires des boursiers. Les lauréats sont Mlle Guylaine Jean, (à droite), de Sainte-Françoise, étudiante de troisième année dans le programme informatique, et M. Louis Dion, (à gauche) de Rimouski, finissant de l'option électronique. Ce dernier compte poursuivre ses études à l'École de technologie supérieure, alors que Mlle Jean se dirige sur le marché du travail cet été.

**Santé et immobilisations**

La Commission administrative des immobilisations mise sur pied par le CRSSS région 01 a distribué un montant global de \$962.000 aux établissements de santé et de services sociaux dans le cadre de deux programmes d'immobilisations pour 1976-77. Selon le premier programme, qui a trait aux demandes de réparations et rénovations mineures inférieures à \$50.000, la commission a accepté de subventionner 14 des 24 projets présentés, et selon le deuxième programme, qui est destiné aux centres hospitaliers de la région, la commission a subventionné 49 des 144 projets présentés. 29 projets ont été refusés, 57 sont en suspens, et 9 ont été acceptés mais non subventionnés.

**Culture et échecs**

Une fin de semaine socio-culturelle sera tenue à la polyvalente de Mont-Joli, du 25 au 29 mai prochain. Différentes activités y sont prévues, soit des spectacles, des expositions d'art, du livre et même d'électrotechnique, en plus d'un tournoi d'échecs auquel sont invités à participer étudiants, professeurs et gens de l'extérieur. Les responsables du tournoi sont MM. Pierre-Paul Chouinard, professeur à la polyvalente, que l'on peut rejoindre au numéro 775-7206, poste 157, et M. Jacques Lavoie, étudiant en secondaire IV. Il s'agit d'un tournoi de 5 rondes.

**Le pot au beurre**

La crèmerie Unic Ltée d'Amqui a obtenu de la Régie des marchés agricoles du Québec un permis de fabrication de beurre, ce qui devrait permettre à une cinquantaine de producteurs de la région pour qui la production de crème consti-

tuait un revenu d'appoint, de trouver un débouché local pour leur produit. Une demande analogue avait été refusée en décembre dernier en raison de l'opposition manifestée par la Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent. Cette dernière soutenait qu'elle était en mesure de recevoir la crème produite dans la région à son usine laitière d'Amqui. Pourtant, la coopérative avait ses fournisseurs, au cours du même mois, qu'elle ne serait plus en mesure d'accepter la crème produite.

**Encore les dentistes**

Le Conseil de santé et des services sociaux (CSS) de la Côte-Nord revient à la charge et réclame une intervention "ferme et concrète" du ministre Denis Lazure dans le cas des dentistes de Sept-Îles qui refusent des soins dentaires aux bénéficiaires de l'aide sociale de la région. Le CSS rappelle dans une récente lettre au ministre que le dossier est ouvert publiquement depuis le 7 mars et qu'une action est attendue "pour que cesse immédiatement l'odieuse chantage auquel se livrent certains professionnels de la santé".

**Congrès du PQ**

Le Parti québécois du comté de Matapédia a élu lors de son assemblée générale les quinze délégués qui le représenteront lors du congrès national du parti, qui doit avoir lieu au vélodrome de Montréal les 27, 28 et 29 mai prochains. Les délégués de Matapédia feront partie des 1.800 délégués provenant des 110 comtés de la province participant à ce congrès dont le thème est "Québécois, demain vous appartient", et au cours duquel on procédera à la révision complète du programme du parti.

# La prison de New Carlisle doit être fermée aux jeunes

(par J.-Claude PAQUET  
 du bureau du Soleil)

**RIMOUSKI** — La situation faite aux mésadaptés socio-affectifs dans l'Est du Québec est proprement scandaleuse, particulièrement en ce qui concerne la détention des mineurs. C'est pourquoi les responsables des établissements des Affaires sociales de la région 01, appuyés en cela par le club Richelieu de Rimouski, réclament la fermeture immédiate de la section juvénile de la prison de New-Carlisle, et le déblocage de 11 places en accueil sécuritaire.

On sait qu'au début du mois, les organismes concernés de la région dénonçaient cette situation rétrograde qui prévaut dans l'Est du Québec, où le manque de ressources institutionnelles empêche d'assurer aux jeunes mésadaptés socio-affectifs des conditions favorables de réadaptation.

Depuis cette date, le cri d'alarme a eu un certain effet puisque le ministère des Affaires sociales a accepté un développement de 28 places additionnelles pour 1977-78, dont 19 de type interne non-sécuritaire et 9 en foyer de groupe.

Selon une lettre du sous-ministre Brunet, ce développement est cependant soumis à la contrainte que le coût de fonctionnement d'un foyer de groupe n'exécède pas \$20 par jour par enfant, règle qui doit être respectée, dit-il, dans tous les cas de nouveaux foyers de groupe.

En annonçant hier matin ce léger déblocage au cours d'une conférence de presse du club Richelieu de Rimouski, M. Euclide Ouellet, qui est également curé de la paroisse Saint-Germain, a précisé que cette offre du

ministère ne représente que la moitié des demandes formulées par la Table de concertation (c'est-à-dire cet organisme qui regroupe des représentants de tous les établissements de services sociaux), lesquelles en retour ne ressentent que 50% des normes acceptées provincialement.

**Farce sinistre**

Traitant de la section juvénile de détention de la prison de New-Carlisle, M. Euclide Ouellet l'a qualifiée de farce sinistre, soulignant qu'il n'y a pas au Québec un seul adulte qui soit détenu dans des conditions aussi pitoyables.

Les gens de la région, affirme M. Ouellet, doivent se donner la main pour faire fermer immédiatement cette prison affreusement déshumanisante où l'on totalise, depuis 1973, 897 jours de détention de mineurs, parmi lesquels se retrouvent des séjours d'une durée de 33 jours.

Cette prison, poursuit M. Ouellet, qui la décrit après y avoir effectué une visite, ne dispose d'aucun programme de réadaptation, d'aucun personnel adéquat, d'aucune activité occupationnelle, et les jeunes y vivent dans des lieux physiques inacceptables, les cellules mesurant 6 pieds sur 8, meublées d'un grabat et d'un seau servant de toilette, et ne disposant pas de fenêtres ni même de lumière artificielle.

Cette situation, qui est dénoncée depuis 74, pouvait donc difficilement être ignorée. Le 16 novembre 1976, le sous-ministre adjoint aux Affaires sociales, M. Charles Chamard, écrivait: "Nous sommes comme vous préoccupés des jeunes ayant besoin de services sécuritaires. Nous sommes conscients aussi du manque de ressources

dans votre région. Ces problèmes ont été soulevés lors d'une rencontre avec le Conseil régional tenue au ministère le 4 novembre dernier. Nous attendons donc des propositions concrètes pour régler ce problème à court terme."

**A court terme?**

4 novembre dernier. Régler ce problème à court terme. Pourtant, le 12 mai dernier, le ministre Denis Lazure, des Affaires sociales, adressait au président de la table de concertation le télégramme suivant: "J'ai pris connaissance quel faute de ressources sécuritaires dans votre région, des adolescents sont hébergés en prison. Pour corriger cette situation dans l'immédiat, je suggère que certaines places sécuritaires soient trouvées à l'intérieur des 28 nouvelles places accordées. J'attends vos recommandations à ce sujet."

Les demandes de la table de concertation, précise M. Ouellet, ne pouvaient être considérées que comme un strict minimum, on tente déjà de rogner sur le petit peu obtenu au début du mois.

**La réponse**

Mais le 12 mai dernier, avant même d'avoir pris connaissance du télégramme du ministre Lazure, la table de concertation répondait à l'offre de 28 places non sécuritaires du ministère des Affaires sociales.

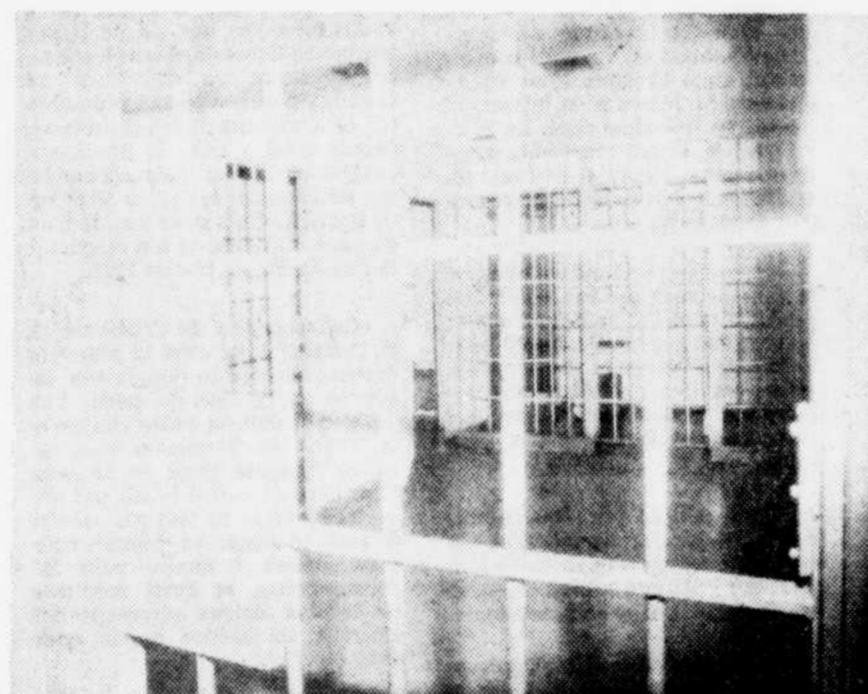
La table de concertation demandait premièrement, de lui accorder tout de suite les \$250.000 de budget de fonctionnement annoncés pour l'année en cours, et deuxièmement, de l'autoriser avec cet argent à la mise sur pied de 36 places de réadaptation de type non sécuritaire réparties comme suit:

deux unités à Rimouski et une dans la baie des Chaleurs.

Quant à l'accueil sécuritaire, la table de concertation s'engage à régler la situation dans les meilleurs délais si des autorisations et des approbations budgétaires en conséquence sont accordées, mais exige, avant de procéder, la garantie de l'acceptation par le ministère des Affaires sociales du plan total présenté, de manière à doter la région 01 des ressources minimales dont elle a besoin d'ici 1980.



Photo: Le Soleil, J.-Claude Paquet  
 Une cellule de mineur, de 6 pieds sur 8, n'a aucune fenêtre ni lumière artificielle. Le mobilier se résume à un grabat et un seau, qui sert aux besoins naturels. C'est sale et l'odeur y est nauséabonde.



Aucun aménagement physique particulier n'a été fait. Les mineurs y sont détenus dans les mêmes conditions que des adultes, loisirs en moins.

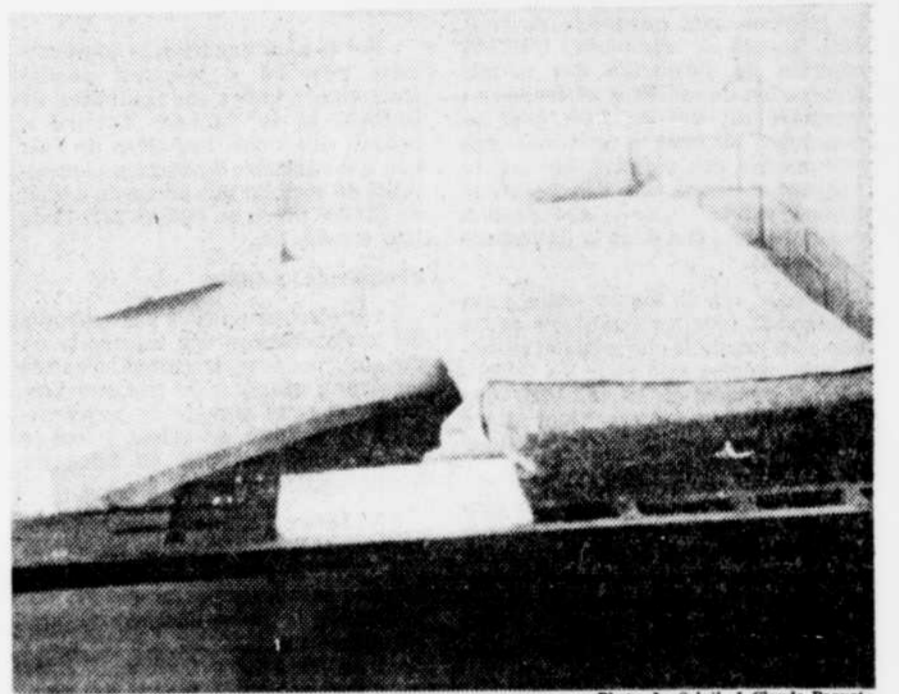


Photo: Le Soleil, J.-Claude Paquet  
 L'infirmerie de la section juvénile. Une pièce qu'on suppose inutilisée en raison de l'état de délabrement et l'odeur un peu moins forte.

# Médaille

**Aucune cigarette n'est plus faible.**

**Comparez les chiffres.**



# La population a vite identifié trois coupables

par Fortunat MARCOUX

Si East Angus devient un ghetto d'assistés sociaux, ce sera la faute au producteur de papier Domtar, aux anciens gouvernements provinciaux unioniste et libéral, et au syndicat (CSN).

La population a identifié rapidement ces trois coupables.

Au fil de la conversation, les gens reprochent à la société Domtar d'avoir empoché de gros bénéfices sans avoir pris, volontairement ou pas, la précaution élémentaire de moderniser ses installations. Aujourd'hui, parce qu'elle est devenue désuète au fil des ans, l'usine de papier d'emballage ne fait plus ses frais. Au lieu de dépenser \$30 millions pour en accroître la productivité, la compagnie décide de la

fermer. Selon le président Alex Hamilton, un investissement de cette importance sauverait les 570 emplois et assurerait la survie de la petite agglomération urbaine mais, financièrement parlant, il rapporterait un rendement insuffisant.

La Domtar n'a effectué aucun investissement majeur dans ses installations à East Angus depuis son acquisition de St. Lawrence Corporation en 1961. Pourtant, vers les années 1970, elle avait songé à remplacer certains équipements. Le projet ne fut jamais réalisé. A l'époque, la Domtar dut engouffrer tous ses revenus dans la construction d'un gros complexe à Label-sur-Quévillon dont le coût, d'abord estimé à \$50 millions, allait atteindre \$100 millions.

Les gouvernements

Les citoyens d'East Angus ne ménagent pas leurs critiques à l'endroit des gouvernements qui se sont succédé à la tête de la province. Ils les accusent de complicité avec la Domtar pour avoir toléré une telle situation alors que ce géant de l'industrie forestière exploitait des richesses naturelles appartenant aux Québécois.

Le principal grief à l'endroit du gouvernement vient de la Fédération nationale des pâtes et papiers du Québec (CSN). Cette dernière s'était opposée énergiquement à ce que le Québec favorise l'implantation du complexe à Label-sur-Quévillon en Abitibi, en offrant de généreuses concessions forestières à la compagnie. Le mouvement syndical

avait soutenu que ce gros projet allait être réalisé au détriment des autres usines de la Domtar.

Le syndicat

Le Syndicat des travailleurs de la pulpe et du papier d'East Angus a également sa part de responsabilité dans ce dossier. Le président Jean-Claude Dumont le reconnaît. "Au lieu d'avoir cherché continuellement à obtenir des meilleures conditions de travail pour les ouvriers, on aurait dû exiger que la compagnie investisse une partie de ses profits dans la modernisation de l'usine. Ça aurait été notre meilleure garantie", explique-t-il.

Même si la Domtar affirme le contraire, les milieux d'affaires chuchotent que ce sont les conflits syndicaux qui ont provoqué la fermeture de l'usine. Le trésorier du syndicat, Roger Gagné, nie le bien-fondé de cette hypothèse, bien qu'il admette que le récent conflit ait incité la compagnie à prendre sa décision deux mois plus tôt.

Les syndiqués étaient en lock-out depuis le 1er avril dernier lorsque la Domtar annonça le 6 mai la fermeture de l'usine pour, au plus tard, le 30 septembre 1977, et exigea un retour au travail sans condition jusqu'à l'abandon définitif de l'usine.

Ce retour devait être effectué le 16 mai.

Les ouvriers étaient sans contrat de travail depuis le 30 avril 1976, alors qu'ils recevaient un salaire moyen de \$6,25 l'heure. L'employeur leur avait proposé une entente d'une durée de deux ans prévoyant des augmentations annuelles de 8 et 6 pour 100. Les syndiqués étaient prêts à accepter ces offres si la compagnie maintenait l'indexation des revenus. La société refusa carrément. Pour appuyer leurs revendications, les employés débrayèrent pendant quatre heures au début de mars 1977, et pendant une journée à la mi-mars. La compagnie riposta en retardant de seize heures la rentrée au travail. Les syndiqués déclenchèrent un autre arrêt de vingt-quatre heures le 1er avril. C'est alors que l'employeur les invita à rester chez eux jusqu'à ce qu'elle les rappelle à l'usine.

Ce fut un rappel sans condition coïncidant avec l'annonce de la fermeture prochaine de l'industrie.

Coincés, le 13 mai, les syndiqués, par un vote majoritaire de 76 pour 100, acceptaient de reprendre le travail trois jours plus tard. Ils n'avaient guère le choix s'ils voulaient avoir droit aux

prestations d'assurance-chômage sans être pénalisés, bénéficier des primes de licenciement prévues par le contrat de travail et avoir droit au paiement des vacances. En cas de congédiement massif, l'entente de travail prévoit le paiement d'une prime équivalant à 1 pour 100 du revenu brut gagné l'année précédente, par année de service. Des travailleurs toucheront une indemnité jusqu'à \$7,000. La moyenne d'âge des ouvriers à l'usine de Domtar est de 42 ans et un grand nombre compte entre 35 et 40 années de services. Vendredi dernier, seulement 200 employés avaient été rappelés au travail. Aucun bris majeur de l'équipement ne serait réparé.

Cependant, selon le trésorier du syndicat, Roger Gagné, le climat est très tendu à l'usine. "Ça risque d'exploser à la moindre étincelle", souligne-t-il. Selon lui, la marmite va sauter avant deux semaines. Les contremaîtres exercent de la pression sur les gars en leur rappelant que le moindre accrochage entraînera la fermeture immédiate de l'usine. Dans de telles conditions, ça ne peut durer longtemps", a-t-il dit.

Les relations patronales-syndicales ont toujours été difficiles dans cette industrie d'East Angus. En 1973, le

contrat de travail avait été paraphé après sept mois de négociations et quatre journées d'études. En 1968, il y avait eu grève pendant 27 semaines; des dégâts évalués à \$100,000 avaient été causés aux installations de la compagnie.

Chantage

Cette usine de pâte et papier avait été construite par la Royal Pulp en 1882. Les installations furent vendues à Brompton Pulp qui les revendit à St. Lawrence Corporation vers 1958. Cette dernière les céda à la Domtar en 1961.

A plusieurs reprises, les producteurs, surtout la Domtar au cours des dernières années, avaient menacé de fermer l'usine. "C'était une vieille rengaine, une forme de chantage que la compa-

gnie utilisait le moment venu de négocier avec ses employés", dit un vieux citoyen.

D'ailleurs, un contremaître à la retraite de la Domtar, M. Arthur Drapeau, ne croit pas en la fermeture de l'usine. Il rappelle qu'il avait été embauché pour deux semaines de travail par la Brompton Pulp parce que cette dernière s'appropriait à mettre la clé dans l'usine. Il y a travaillé pendant cinquante-trois ans.

Au sein de la population et des employés, on prend la décision de la Domtar très au sérieux. On s'y attendait sans trop y croire vraiment toutefois. Cependant, bien des gens sont convaincus qu'il s'agit là d'une stratégie mise au point par la Domtar pour obtenir de fortes subventions gouvernementales pour rénover ou reconstruire l'usine.



**norman**

**SPEEDO**

dans l'eau les maillots

Les 'SPEEDO' sont les préférés de toutes. Pour la nage de compétition, les plongeurs, ils sont 'le choix des champions.'

**DOMAINE 7-14**      **DEPARTEMENT 'teen chérie'**

Les modèles 'speedo' jouent sur la variété des motifs. La fillette pourra même choisir un maillot semblable à celui de sa sœur adolescente. Modèle ci-illustré avec **13<sup>99</sup>** pois.

Grandeurs: 26 et 28. Couleurs et motifs assortis.

Sur les deux-pièces aussi les motifs varient autant que le nombre des modèles. C'est votre choix. Ci-contre en noir ou rouge. 30 à 34. **20<sup>00</sup>**

Modèle une pièce avec bretelles croisées au dos. Couleurs: bleu, rouge ou vert irlandais 30 à 34. **18<sup>00</sup>**

Dites: 'portez à mon compte'.

• mail st-roch, place laurier, place fleur de lys, galeries chagnon •

**DE BELLES ÉCONOMIES COMPLETS PRETS A PORTER**

**\$109<sup>99</sup>**

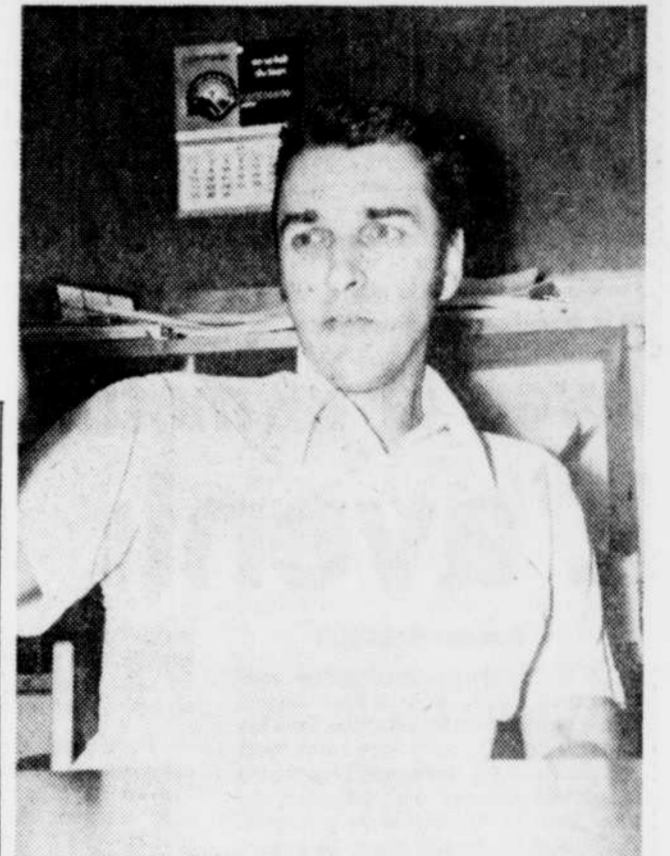
**TIP TOP**

PLACE FLEUR DE LYS

quelles valeurs, quels prix!

<b>LOT DE CHANDAILS</b> P.M.G. 100% coton <b>\$2<sup>99</sup></b>	<b>ROBES</b> 50% coton 50% polyester Manches courtes, couleurs et grandeurs assorties. <b>\$15<sup>00</sup></b>
<b>ASSORTIMENT DE CHANDAILS</b> DERNIERE MODE 100% coton <b>\$3<sup>99</sup></b>	<b>SALOPETTES POUR HOMMES</b> Denim, grandeurs assorties. SPECIAL <b>\$19<sup>99</sup></b>

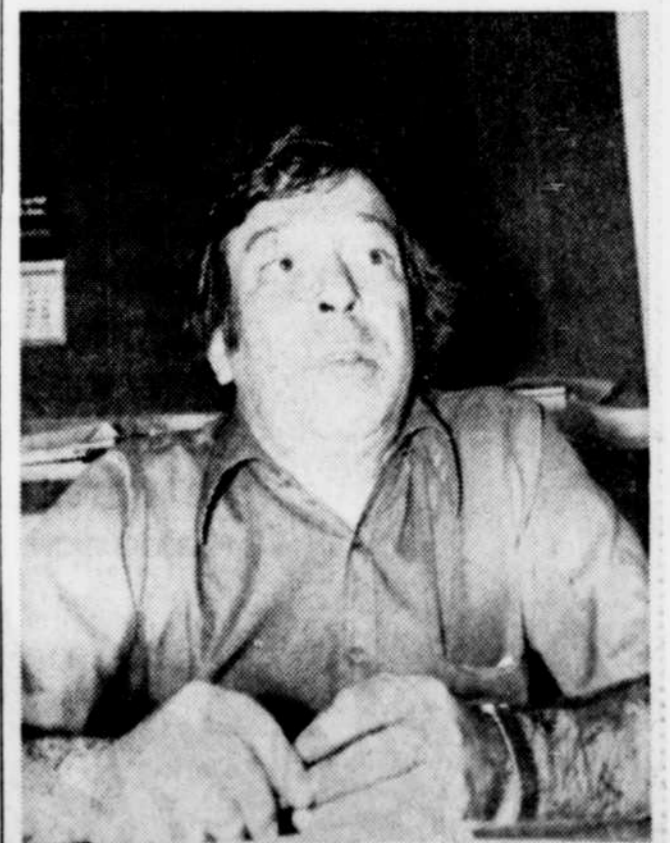
**Fairweather**  
...où les bons achats sont toujours à la mode  
Fleur de Lys - Place Laurier - Place Québec



"Domtar est trop pauvre pour effectuer les investissements requis pour rentabiliser l'usine mais trop riche pour quémander des subventions gouvernementales". (Jean-Claude Dumont, président du syndicat).

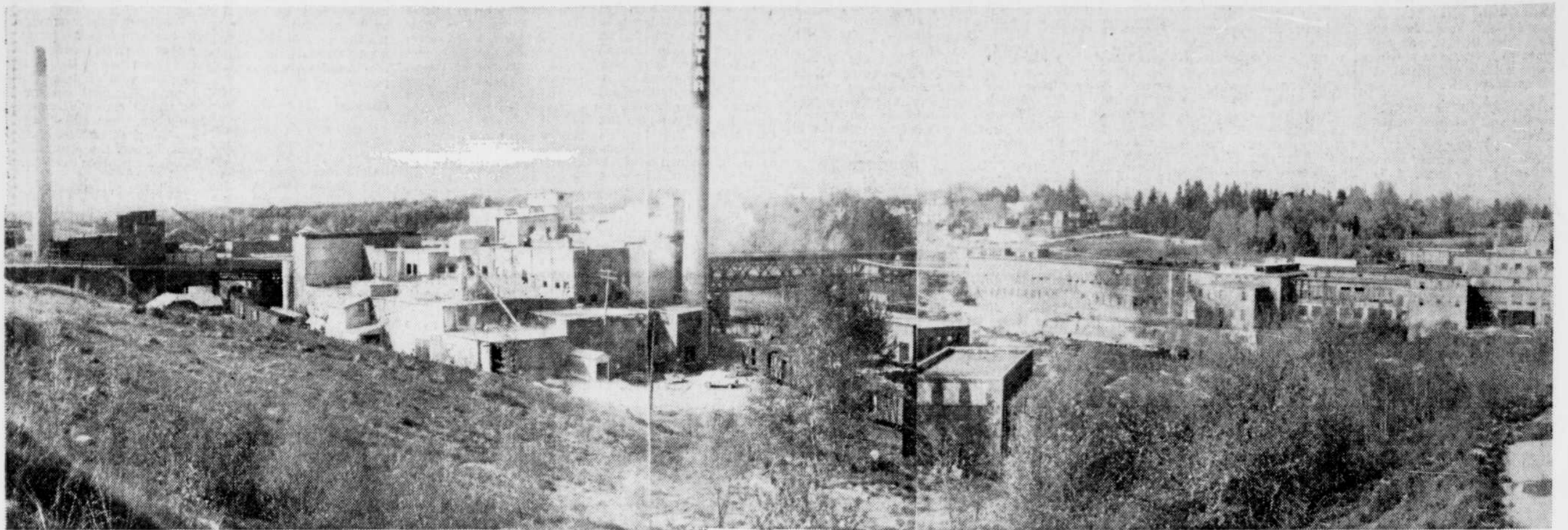


Le maire d'East Angus, M. Roger Couture, a pris durement conscience de l'avenir sombre qui guette sa municipalité. Courtier en immeubles, il a révélé que la récente décision de la Domtar lui avait fait perdre déjà quatre ventes.



"En raison des événements qui ont précédé le retour 'forcé' des ouvriers au travail, le climat est très tendu à l'usine. Ça risque d'exploser à la moindre étincelle. Les gars ne pourront pas endurer ça bien longtemps", soutient le travailleur Roger Gagné.

(R1)



Située sur les rives de la rivière Saint-François, à East Angus, l'usine vétuste de papier d'emballage de la société Domtar fermera définitivement ses portes le 30 septembre prochain, au plus tard. Les 570 employés qui perdront leur emploi, représentent 60 pour 100 de la main-d'oeuvre active de cette municipalité de 5,000 habitants.

## Avec la fermeture de la Domtar L'avenir d'East Angus est en péril

par Fortunat MARCOUX

A moins d'une intervention gouvernementale, la ville d'East Angus, sise à 13 milles de Sherbrooke dans les Cantons de l'Est, est vouée à une mort certaine suite à l'annonce récente de la société Domtar d'abandonner, au plus tard, le 30 septembre prochain, l'exploitation de son usine de papier d'emballage.

Domtar est de loin le plus gros employeur dans la région. Ses 570 employés représentent 60 pour cent de la main-d'oeuvre active de cette municipalité de 5,000 habitants.

Cette mise à pied massive aura des effets d'entraînement considérables. Selon le ministère fédéral de la

main-d'oeuvre, du bureau de Sherbrooke, elle pourrait signifier la perte de 1,000 autres emplois dans la région où les "jobs" sont déjà rares.

Le départ de Domtar risque de compromettre l'avenir de deux usines locales de sacs d'emballage fournissant chacune du travail à 125 employés: sa filiale Emballages Domtar Ltée et Thomas Bonar Packaging Ltd. Ces deux industries sont alimentées par l'usine de papier. Dans certains milieux, on craint que, après la fermeture du moulin de papier, Domtar n'abandonne sa filiale d'emballage. Quant à Bonar qui fabrique des sacs en papier plus épais destinés particulièrement à l'industrie de l'amiante, elle se cherche un autre fournisseur.

Déjà, il est acquis que les frais de transport accroîtront inévitablement les coûts de production et rendront la concurrence plus difficile.

East Angus ne se retrouverait plus qu'avec trois petites industries: une briqueterie (50 employés), une manufacture de robes (50 ouvriers), et une usine de tuyaux en béton (30 hommes).

Les effets d'entraînement se feront particulièrement sentir chez les fournisseurs dont les producteurs de bois de pulpe, chez les commerçants, dans l'industrie du transport.

Par exemple, pour la compagnie Dominion Lime, de Lime Ridge, principal fournisseur de chaux, la fermeture

de Domtar affectera 15 pour cent de sa production suite à la perte de ce marché de 50 tonnes par jour.

Le propriétaire de la Menuiserie d'East Angus Enr., M. Albert Nadeau, songe à congédier une dizaine d'employés. Domtar s'y approvisionne en supports utilisés pour déplacer le papier fini.

Par ailleurs, un porte-parole de la compagnie Michel Transport Inc., d'Arthabaska, a révélé que le départ de Domtar réduirait de 50 pour cent les activités du bureau d'East Angus et entraînerait la mise à pied d'une vingtaine des 35 employés.

L'impact sera plus difficile à en-

caisser pour les scieries que pour les producteurs de bois. Regroupés en syndicat, ces derniers prévoient vendre 7,000 cordes de bois feuillu à la Domtar en 1977, au regard de 40,000 cordes en 1973. La désuétude de l'équipement de débitage de bois rond a forcé le producteur de papier à s'alimenter en grande partie de copeaux produits par les scieries de la région.

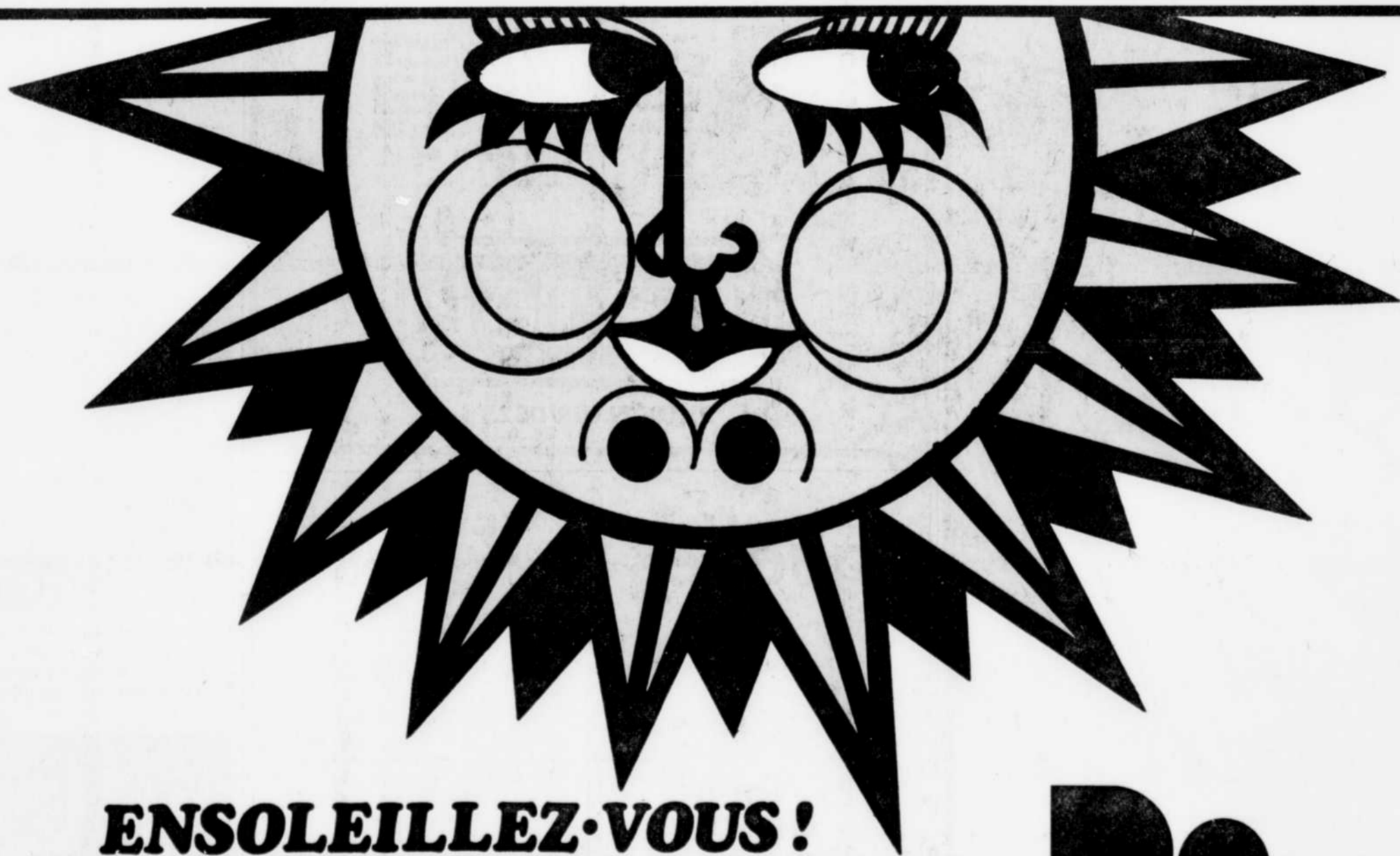
Une détérioration de l'économie affectera inévitablement l'industrie du commerce. Des mises à pied pourraient être effectuées au sein des 200 employés dans ce secteur.

Déjà, les affaires sont à la baisse.

Les gens font preuve de prudence dans leurs investissements. Courtier en immeubles, le maire Roger Couture a révélé qu'il avait déjà perdu trois ventes.

M. Couture a déclaré que la récente décision de la Domtar avait forcé le conseil municipal à suspendre son projet de construction d'un hôtel de ville et d'un poste de pompiers.

La municipalité a un budget annuel de \$1 million. La Domtar verse annuellement près de \$160,000 en taxes. Des revenus provenant de la taxe foncière, 30 pour cent sont payés par cette compagnie. Incidemment, quatre membres du conseil sont à l'emploi de la Domtar.



### **ENSOLEILLEZ-VOUS !**

La fièvre estivale s'empare de Place Fleur de Lys...  
Une fièvre contagieuse qui vous invite à penser à l'été,  
aux vacances qui approchent, au camping, etc.  
Venez vous préparer un été fantastique, notre  
accueil sera des plus chaleureux car chez nous,  
le temps est au beau fixe!

ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE FLEUR DE LYS.



Mon Centre...



# Saint-Juste de Bretenière et la région: le marasme si la scierie Poulin et Pouliot n'est pas reconstruite

par Paul-Henri DROUIN

**SAINST-JUSTE** — "N'étant pas habitué à chômer, il me faudra trouver du travail d'ici à ce que la scierie soit reconstruite, car autrement ce sera dur pour ma famille de vivre avec des prestations d'assurance-chômage", de dire le scieur Marcel Labrecque, de Saint-Camille de Belchasse, dont la famille compte 6 enfants.

C'est la réflexion faite au SOLEIL par M. Labrecque, une semaine après qu'un incendie eut complètement détruit la scierie Poulin et Pouliot Ltée, à Saint-Juste de Bretenière, localité sise à plus de 100 milles au sud de Québec, affectant grandement l'économie de cette région longeant la frontière canado-américaine, reposant en grande partie sur l'industrie du bois.

Cet incendie, qui a entraîné des pertes matérielles de \$1.350.000 de dire le maire Francis Vocal, "est le deuxième en importance à se produire dans notre localité d'une population d'environ 1.100 habitants".

M. Vocal faisait allusion à l'incendie qui avait détruit de fond en comble la scierie Guimont Lumber Inc., le 27 avril 1972, causant des pertes de \$2 millions et qui n'a pas été reconstruite, vu que Guimont Lumber possédait une seconde entreprise de ce genre à Saint-Juste de Bretenière.

"Pour notre localité, fit remarquer le maire Vocal, la perte de la scierie Poulin et Pouliot Ltée est difficile à accepter, car c'était une entreprise florissante qui fon-

ctionnait à l'année et procurait de l'emploi à une cinquantaine de personnes, n'incluant pas les emplois en forêt du Maine où la compagnie a des droits de coupe.

"Il faut que l'usine soit reconstruite, dit-il, car autrement l'économie de notre région sera grandement affectée."

**Reconstruction?**

De son côté, M. Marcel Pouliot, président de Poulin et Pouliot Ltée, quoiqu'il pourrait se retirer du monde des affaires, s'est dit prêt à collaborer avec comme associés Paul Pouliot, Jean-Yves Lacasse et Gilles Pouliot, pour la reconstruction de la scierie.

A la condition, dit-il, "que le ministère de l'Expansion économique et régionale (MEER) et la Société de développement industriel du Québec (SDI) participent financièrement à la réalisation de ce projet, car autrement il nous sera difficile de reconstruire".

Dans ce sens, fit remarquer Marcel Pouliot, "notre comptable Honorius Paquet, de Saint-Anselme, a fait les démarches nécessaires auprès du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, pour se procurer un nouveau permis d'usine".

Aussi, a expliqué M. Pouliot, "il nous faudra obtenir un garanti d'approvisionnement pour les prochaines années de la part du ministère des Terres et Forêts, par l'entremise de la société d'Etat Rexfor".

Le président de l'entreprise Poulin et Pouliot Ltée faisait allusion au fait qu'ac-

tuellement les opérations forestières en approvisionnement se font en forêt du Maine et qu'il y a possibilité que cet approvisionnement se fasse dans la région sud du Québec, soit dans les secteurs de Saint-Juste de Bretenière, de Daquam, de Saint-Camille, de Sainte-Lucie de Beaugard, du Lac-Frontière, de Sainte-Appoline et d'ailleurs.

Pour le moment, a conclu M. Pouliot, "je n'ai qu'un seul but, soit d'aller de l'avant et de reconstruire le plus tôt possible afin que nos employés ne soient pas en période de chômage trop prolongée".

Aussi, de poursuivre nos opérations forestières en forêt du Maine et d'ici à ce qu'on ait reconstruit la scierie, de faire scier notre bois dans d'autres scieries de la région ou de le vendre tel qu'il est, a dit M. Pouliot, tout en soulignant "qu'il espérait prendre sa retraite à 62 ans, soit d'ici 10 ans".

La scierie Poulin et Pouliot Ltée est la seule entreprise de ce genre dans ce secteur de la région sud au Québec à faire du détail dans l'industrie du bois.

**Les scieries**

Même si depuis quelques années, les moulins à scie situés le long de la frontière américaine au sud du Québec, ont dû réduire sensiblement leurs opérations, devant la menace du gouvernement américain d'interdire l'exportation du bois en billes du côté canadien, on peut dire que dans le secteur de Saint-Juste, Daquam et Lac-Frontière, l'industrie du bois se porte bien.

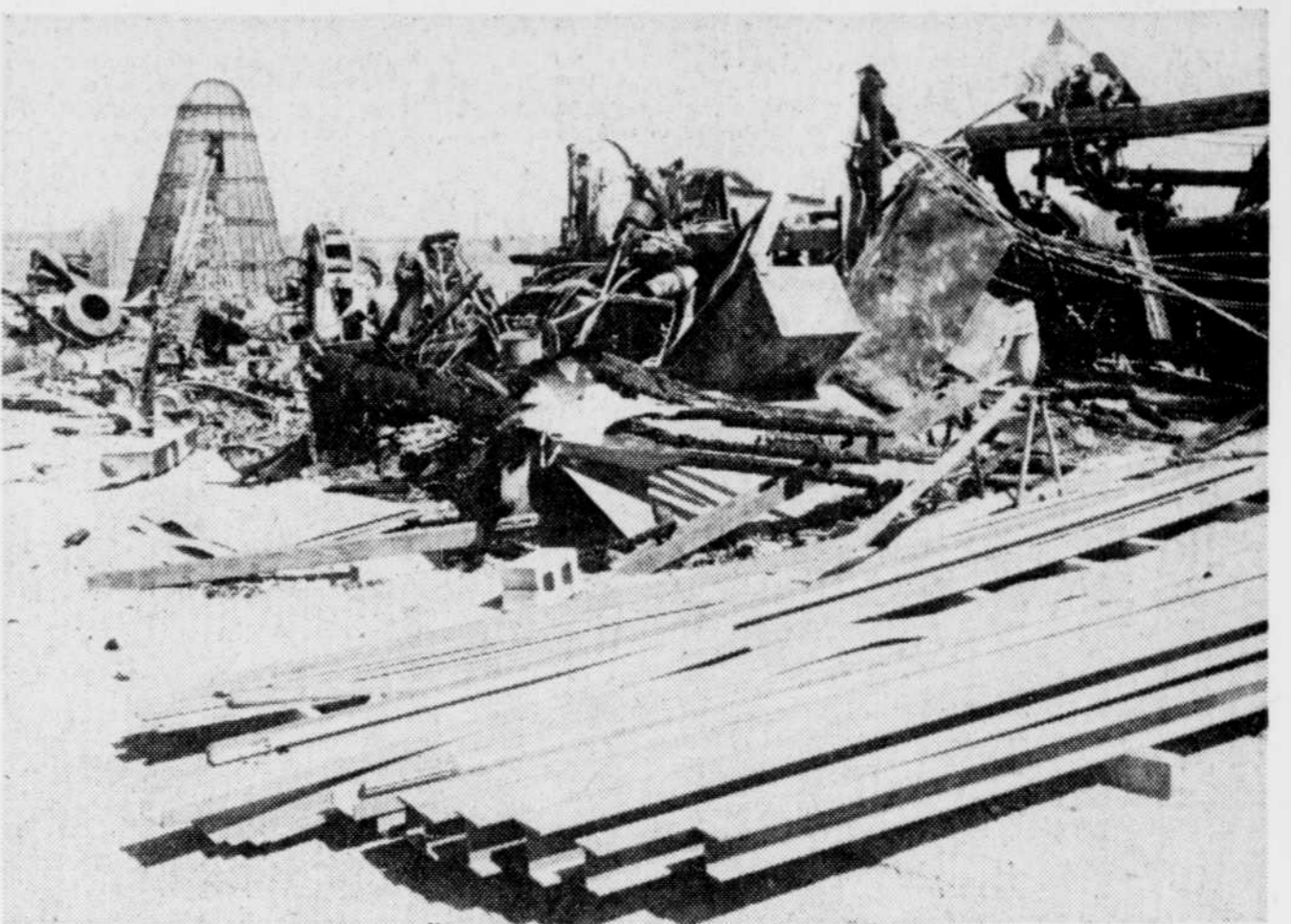
En effet, car dans ces seules localités on y trouve 7 scieries qui reçoivent annuellement au-delà de 90 millions de pieds de bois en provenance en grande partie de la forêt du Maine.

Aussi, que le chiffre d'affaires annuel de ces entreprises est d'au-delà de \$50 millions et que près de 1.200 personnes y trouvent de l'emploi, dont la moyenne de salaires est actuellement de \$4.50 l'heure et qui en juillet prochain sera portée à \$5 l'heure.

Il s'agit des scieries Rodrigue Lumber & Frères Inc. (2), Guimont Frères Ltée, Baronet Lumber, Daquam Lumber, Conrad Poulin & Fils Ltée puis celle de Poulin et Pouliot Ltée, dévastée par l'incendie de la semaine dernière.

En plus de ces scieries, il y a dans cette région au sud de Québec, quatre industries qui se spécialisent dans la fabrication du bois préparé, soit Héroux Lumber, Savole & Frères, Daquam Lumber et Conrad Poulin et Fils Ltée.

Quant à l'entreprise de "bardeau" Saint-Paul Lumber, elle n'opère plus depuis deux ans.



Un incendie détruisait récemment la scierie Poulin et Pouliot, de Saint-Juste, entraînant des pertes de \$1.350.000.



M. Marcel Labrecque, scieur de son métier, en chômage.



**OUI!**  
Nous sommes  
ici pour  
vous servir

10 Voitures  
munies  
de réchauds  
**681-6035**



**L'Inter.... Très INTERressant!**

**1 CHANCE SUR 125** Pour un p'tit \$2.00

**TIRAGE: 3 JUIN**